



# Futur(e)s Diplômé(e)s Inscription à l'ordre

## **IMPORTANT**

**Seule l'inscription au Tableau de l'Ordre  
vous autorise à exercer**

Le conseil départemental du Pas-de-Calais organise à cet effet une journée spécifique d'inscription au tableau de l'Ordre.

**Le vendredi 23 juin 2023**

au CDO du Pas-de-Calais  
Centre Initia - 1039 rue Christophe Colomb  
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE

Un administrateur sera présent pour répondre en direct à toutes vos interrogations sur votre future activité.

L'enregistrement préalable de votre dossier complet par nos services administratifs vous permettra de recevoir rapidement votre notification d'inscription vous autorisant à exercer.

**ADRESSEZ NOUS avant le 10 juin 2023** dernier délai votre formulaire d'inscription ([www.pasdecalais.ordremk.fr](http://www.pasdecalais.ordremk.fr)) accompagné des pièces obligatoires.

**L'attestation de diplôme sera quant à elle à fournir par mail  
mercredi 21 juin 2023**

**Pour plus d'informations** rapprochez-vous de nos services administratifs Tél : 03.21.64.46.84 - Courriel [cdo62@ordremk.fr](mailto:cdo62@ordremk.fr)  
site : [www.cdomk62.fr](http://www.cdomk62.fr).



# Futur(e)s Diplômé(e)s

## Vos démarches d'inscription au tableau Vous allez obtenir votre diplôme

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre profession. Toutefois, avant de pouvoir vous consacrer à vos patients, il est **obligatoire de vous inscrire** auprès d'un Conseil Départemental de l'Ordre.

### Dans quel département s'inscrire ?

- Vous exercez en **libéral ou en salarié** : demandez votre inscription auprès du **Conseil du département dans lequel le lieu d'exercice** va être établi.
- Vous exercez en **libéral et salarié (activité mixte)** : le **CDO d'inscription est celui de votre résidence professionnelle libérale**.
- Vous **n'effectuez que des remplacements** : demandez votre inscription au **CDO de votre résidence personnelle**, le lieu de votre résidence professionnelle étant celle de votre domicile.

**Si vous demandez votre inscription au conseil départemental du Pas-de-Calais, veuillez nous adresser par courrier recommandé au siège CDOMK du Pas-de-Calais**

Centre INITIA - 1039 rue Christophe Colomb - 62700 Bruay-La-Buissière  
**un dossier complet** (formulaire de demande d'inscription au tableau et liste des pièces obligatoires téléchargeables sur le site du CDO62).

A réception du **dossier complet** (formulaire et pièces), une attestation de dépôt de demande d'inscription vous est adressée. Ce document vous permettra d'effectuer toutes démarches utiles auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de l'URSSAF et de la CARPIMKO pour les professionnels libéraux ou de votre employeur pour les salariés.



**Le dépôt d'une demande d'inscription ne légalise pas l'exercice professionnel. Seule l'inscription au Tableau de l'Ordre vous donne le droit d'exercer**